



Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, Suite 1.100 UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2210 500

Le 15 décembre 2022

OBJET : Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des frais encourus lors des campagnes électorales provinciales

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 26 octobre 2022 et visant à obtenir les données des frais financiers encourus pour la sécurité des chefs de partis pendant la récente campagne électorale québécoise, qui s'est déroulée du 28 août au 3 octobre. Également, les données des campagnes précédentes de 2018, 2014 et 2012 étaient demandées à titre comparatif.

À la suite de l'étude de votre demande, nous vous transmettons ci-joint en conformité avec la *Loi sur l'accès*, un tableau faisant état des renseignements demandés.

Sommaire des dépenses encourues par la Sûreté du Québec lors des élections provinciales québécoises de 2012, 2014, 2018 et 2022.

	2012	2014	2018	2022*
Dépenses	1 580 616\$	722 462\$	2 448 892\$	5 114 852\$

Source : Service du budget et de l'analyse financière

*Mise à jour : 3 novembre 2022

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Zaki M. Grigahcine
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels